

Delphine Mémet

Conseillère pédagogique ASH

Je m'appelle Delphine Mémet. Je suis professeur des écoles depuis plus de 20 ans. J'ai enseigné en ville comme à la campagne, principalement en cycle 2. Pendant ce parcours il m'est arrivé de faire fonction de directrice et d'assurer des missions de PEMF. J'ai presque toujours travaillé en co-intervention, avec des ATSEM ou des AESH, et j'ai rencontré une infinité de profils d'élèves, notamment grâce à la présence de dispositifs dans les écoles où j'ai travaillé.



Depuis quand exercez-vous la mission de conseillère pédagogique ASH?

C'est la 2ème année que j'exerce la mission de conseillère pédagogique ASH. Auparavant j'ai exercé la mission de conseillère de circonscription pendant 4 ans.

Avec qui travaillez-vous ?

Je travaille au sein du SEI, auprès de 2 inspecteurs. J'ai 3 collègues conseillères pédagogiques ASH qui exercent des missions proches des miennes sur des thématiques variées avec qui j'échange beaucoup et avec qui je construis et mène des formations. La diversité de mes missions m'amène à travailler avec les enseignants spécialisés du département mais aussi avec des enseignants du 1er et du 2nd degré, des équipes d'école ainsi que des équipes des établissements médico-social.

Quelles sont vos missions au quotidien ?

Aucune journée ne se ressemble. Parfois je suis au bureau, à la DSDEN : je participe aux réunions, je réponds aux mails, je prépare des formations, je gère les ordres de mission. Très souvent je suis en déplacement dans le département : j'accompagne les enseignants débutants ou expérimentés sur des postes spécialisés et je forme des groupes d'enseignants spécialisés ou de l'ordinaire à la demande des circonscriptions. Tout au long de l'année j'assure la formation et l'accompagnement des enseignants stagiaires CAPPEI. J'accompagne aussi mon inspectrice afin de faire le point avec nos partenaires : ESMS, SESSAD, mairies... Nous traitons de nombreuses situations complexes et qui demandent du temps et de la communication entre tous.

Dans quelles situations peut-on vous solliciter ?

Les enseignants spécialisés peuvent me solliciter quand ils ont une question, quand ils rencontrent une problématique d'ordre pédagogique, administratif ou relationnel. Nous pouvons échanger par mail, par téléphone, et je peux aussi me déplacer pour observer une situation et participer à son analyse.

Les IEN ou les CPC du département peuvent aussi me solliciter quand ils cherchent des réponses à des situations complexes ou s'ils souhaitent mon intervention en lien avec mes missions.

Comment peut-on vous joindre ?

On peut me joindre par téléphone à la DSDEN et par mail : cpc2ash71@ac-dijon.fr